

Quoi de neuf ?

www.chevrières.fr

 *commune de Chevrières - Isère*

Juin 2021 - N ° 117



Crédit Photo : Alan & Jeannie Cross

Bulletin communal de Chevrières

Fête

19 Juin 2021
REPORTÉ
15h-22h

de la

Musique

Chevrières

10 Juillet 2021

Concerts Gratuits

Restauration rapide
et
buvette

BATUCADA
Des CM2

FREESON
Rock

Venez
Nombreux !!



Respect des règles sanitaires en vigueur

Sommaire

Vie communale p.4

- * Les Finances Communales
- * Les Projets 2021
- * Marché du Mardi Soir
- * Commémorations De L'armistice
- * Le Repas des Aînés Version « Repas à emporter »
- * Réforme de la taxe d'Habitation
- * Coupe Affouagère
- * Elections

Du côté des écoles p.13

- * Des fruits et légumes en Maternelle
- * Ah ! Mon Beau Château
- * L'école de Saint-Apollinard
- * La Cabotte à Lou Petiot
- * CSDC : Cantine Scolaire des Côteaux
- * APE, une Association de parents pour les enfants

Vie Associative p.25

- * Les sapeurs-pompiers de Chevrières Murinais
- * L'AEP - Paroisse
- * Club du Golat
- * Le Clac
- * La Bartifelle

Chroniques p.33

- * Loups et Loups Garous autour des verreries de Chambaran sous l'ancien régime

L'intercommunalité p.36

- * Qu'est ce qu'une communauté de communes ?
- * Les compétences Intercommunales
- * Comprendre le processus décisionnel

Les acteurs du village p.39

Services p.40

- * La Mission Locale
- * Réservation des salles Municipales
- * Médiathèque Intercommunale « Le Lutrin »
- * Numéros Utiles

Informations p.43

- * Pages Facebook
- * Préparons notre prochain quoi de neuf ?
- * Agenda
- * Etat-Civil

VOUS ÊTES ARRIVÉ DEPUIS PEU DANS LA COMMUNE.

Vous êtes nouveau sur la commune, merci de venir vous présenter en Mairie aux horaires d'ouverture et ainsi connaître les informations nécessaires concernant votre nouvelle commune et les démarches à accomplir suite à votre installation.

- DÉCHÈTERIE MOBILE -

La Déchèterie mobile sera de passage sur Chevrières (Parking du cimetière) de 10h30 à 12h30 et 13h à 16h aux dates suivantes :

- Lundi 12 juillet
- Samedi 28 aout
- Jeudi 23 septembre
- Jeudi 21 octobre
- Jeudi 18 novembre
- Samedi 18 décembre

LA MAIRIE - EN CONTACT AVEC VOUS

10 Place Vincendon Dumoulin

38160 Chevrières

Tél : 04 76 64 10 56

Email : mairie.chevrieres38@orange.fr

Site Internet : www.chevrieres.fr

f Page facebook : Commune de Chevrières - Isère

Ouverture au public : lundi 18h à 19h30 /

Mercredi 8h à 11h30 et de 17h00 à 19h00

Permanence téléphonique : du Lundi au

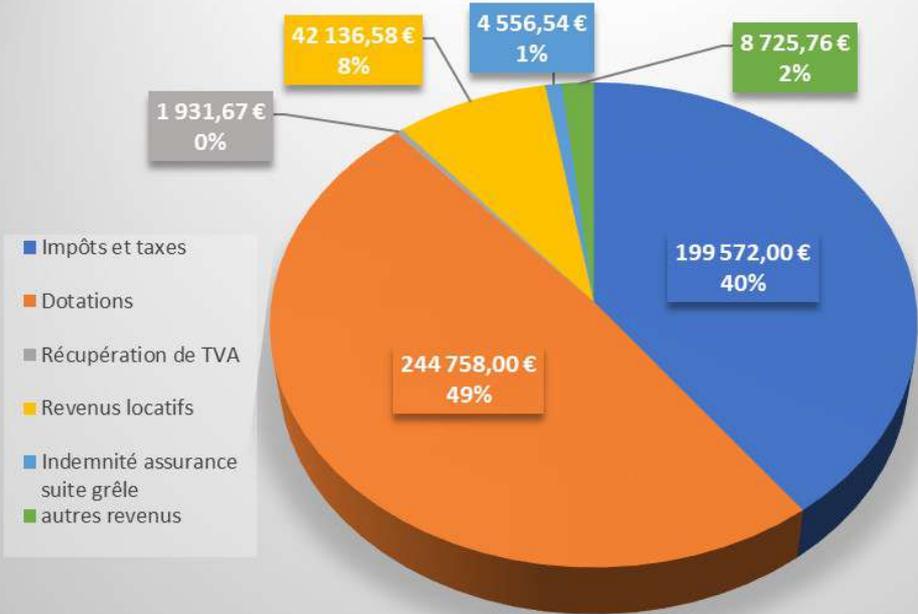
Jeudi de 8h00 à 12h00

Directeur de la publication : ROUSSET Franck
Ont participé à la rédaction : mairie, élus, associations et habitants
Impression : Multiplan
Date de tirage : Semaine 22
Tirage : 460 exemplaires

Vie Communale

➔ LES FINANCES COMMUNALES 2020

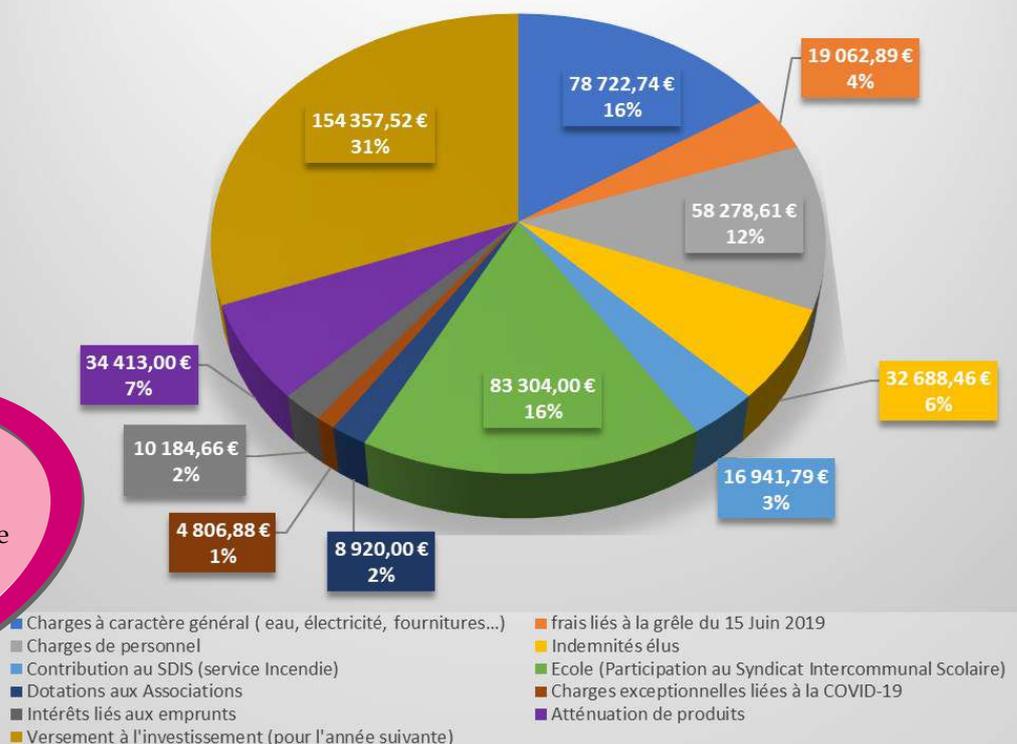
Recettes de Fonctionnement



Les recettes de fonctionnement totalisent 501 680 €, soit un ratio de 679€ par habitant.

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 347 323 € ce qui donne un ratio de 470 € par habitant (base 739 habitants). Le versement à l'investissement correspond à l'autofinancement des investissements à réaliser.

Dépenses de Fonctionnement

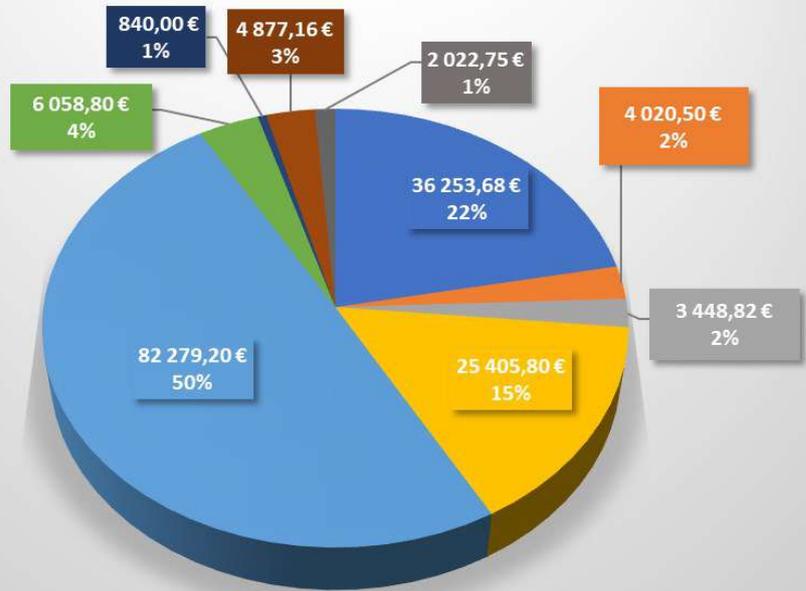


Il est important de maîtriser son budget de fonctionnement pour avoir une meilleure capacité d'autofinancement des futurs investissements.

Vie Communale

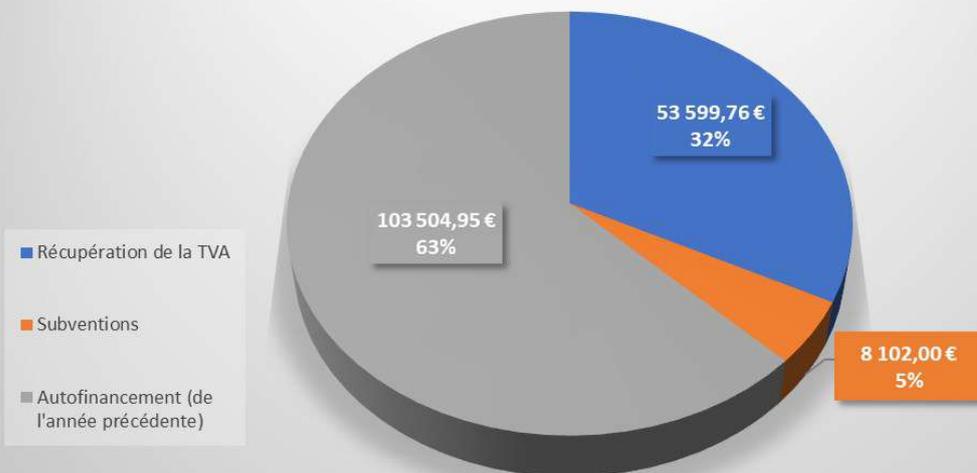
Définition de l'Investissement :
 Les dépenses d'investissement concernent en général des acquisitions de gros matériels, des travaux importants, des réalisations de projets, etc..., ainsi que les remboursements, en capital, des emprunts. Pour tout projet, trois sources de financement sont possibles : les subventions (à hauteur de 80 % maximum), les emprunts, et l'autofinancement (cf. versement à l'investissement dans la section fonctionnement)

Dépenses d'investissement



- Emprunts
- Aménagement village (arbustes, clôture stade...)
- Voiries
- Aménagement cimetière
- Matériels techniques
- Ecoles
- Travaux bâtiments communaux
- Matériels de bureau et informatique
- Illuminations Noël

Recettes d'investissement



En 2020, les dépenses d'investissement se sont élevées à 165 207€ dont 36 254 € de remboursement du capital de la dette. Les recettes d'investissement s'élèvent à 172 269 € dont 8 102 € de subventions et 53 599 € de récupération de TVA.



Vie Communale

Les principaux travaux financés en 2020 ont concerné :

✓ **L'aménagement**

- Mise en place d'une stèle pour le jardin du Souvenir au cimetière,
- Changement de la clôture entre le stade et la Maison Pain,

✓ **Les Bâtiments**

- Réparation de la toiture de l'église et de la toiture de la « Maison Colomb »,
- Travaux de sécurité dans la salle des fêtes
- Installation chauffage réversible dans la cuisine de la salle des fêtes,

✓ **Informatique, Equipement de matériels, festivités**

- Changement du mobilier de la Mairie,
- Achat d'un PC portable pour le Maire et les adjoints,
- Changement de l'ordinateur du secrétariat qui n'était plus en état de marche,
- Achat d'illuminations de Noël : une traversée de rue pour remplacer une guirlande défectueuse, et achat du sapin et de ses décorations

✓ **Entretien de Voiries**

- Remise en état de la Place du Souvenir Français
- Empierrement du Chemin de la Plaine et curage du fossé
- sécurisation des regards existants à l'Allée de la Mathieu
- reprise d'un fossé au Chemin des Joux
- sécurisation de la traversée existante sur Chemin de Saint-Marcellin
- curage du fossé existant et réalisation d'un nouveau fossé à l'Allée de Charpenay
- curage du fossé existant à la Montée de Château Rostaing avec création de paliers

✓ **Réfection des Chemins**

- Allée de Charpenay (du virage jusqu'à la maison Ballouhey)
- Réfection du virage montant à la chapelle au Chemin du Gollat
- Chemin de la combe de Messins (jusqu'à la Maison Quereyron)
- Dont les travaux de sécurisation de voiries suivants :
- Chemin des Terrifaux : réalisation de deux gares
- Chemin du Plan de l'Orme : Réalisation d'une gare
- Chemin de la Revord : sécurisation d'un virage et réalisation d'une gare



➔ LES PROJETS 2021

En place depuis l'été dernier, la nouvelle équipe entame le mandat avec beaucoup d'idées et d'envies. Nous avons commencé et nous allons poursuivre une réflexion sur l'ensemble du patrimoine communal bâti. La première action a été de faire un état des lieux des logements communaux et de programmer des travaux de rénovation énergétique de ceux-ci.

Par la suite, une réflexion sur le devenir des bâtiments récemment acquis par la commune comme la maison Servonnet et la Maison Colomb va être poursuivie.

En parallèle, nous avons à cœur de sécuriser nos voiries et les abords du village. En effet, des radars pédagogiques vont être installés aux entrées de village d'ici l'été. Une réflexion d'aménagement de l'entrée du village côté Murinais est en cours, dans le but de sécuriser à la fois l'entrée du village mais également l'entrée du parking de l'école maternelle.

A ce sujet, il a été convenu de déplacer les entrées d'agglomération en venant de Murinais et de Chatte de quelques mètres et d'installer des panneaux d'entrée de village sur des chemins non équipés afin d'appliquer la limitation de vitesse à 50.

Les futurs panneaux seront installés :

- Sur la route de Roybon en venant de Murinais à l'entrée du « Pré Michaud »
- Sur la Route de Chatte après le chemin qui monte à la Maison Chambon
- Sur le chemin de Saint-Appolinard aux abords du virage avant la Maison Ronin
- Sur la montée de Château Rostaing avant la Maison Perrin (en face de la maison Poussier)
- Sur le Chemin du Gollat, en face du réservoir d'eau
- Sur la « route de la Porcherie », après la porcherie.

Concernant la sécurisation de voiries, un nouveau régime de priorité a été mis en place au croisement entre le Chemin de Catelle et Corin (qui va jusqu'à la maison Gutierrez) et la route de la porcherie. En effet, trois stops ont été installés de la manière suivante ➔



Au cimetière, un composteur a été construit.

Deux bacs accueillent les végétaux usagés pour les transformer en compost. A côté, un espace est dédié au stockage des pots vides que vous ne souhaitez pas reprendre. Ils sont alors mis à disposition pour du réemploi. Une poubelle **RÉSERVÉE AU CIMETIÈRE** sera mise à disposition pour les emballages autres **UNIQUEMENT**. Tout cela dans un souci de limiter dès aujourd'hui nos quantités de déchets.

D'autres travaux au sein du cimetière sont également prévus avec la création de cavurnes (mini tombes pour urnes).

Vie Communale

➔ MARCHÉ DU MARDI SOIR

Un projet de communication autour du « P'tit Marché » du Mardi soir est en cours. Des panneaux d'informations vont être installés sur les panneaux d'entrées principales du village. Il précise le jour et l'heure du marché hebdomadaire.

Le P'tit Marché deviendra grand

Le P'tit Marché de Chevrières a commencé modestement avec un stand de pain vite rejoint par des légumes et du fromage sur la place de la bascule, depuis maintenant presque 7 ans. Le choix de déplacer le marché sous le préau du clos des Tilleuls permet d'assurer la tranquillité aux clients et de résister à tous les temps, grâce à une grande surface abritée. Tous les mardis, de 16H30 à 19H, ce sont des producteurs passionnés qui proposent leurs produits pleins de saveurs. Laure THOMAS, propose du pain au levain à partir de farines écrasées à la ferme avec des céréales récoltées sur la commune, et Rudy Gaydou étale ses légumes fraîchement récoltés à deux pas, sur ses terrains au cœur du village de Chevrières. Un dépôt de miel de Mickaël Sabatier, apiculteur à Murinais complète la gamme. La ferme du Palmier, localisée à Chatte nous régale de ses fromages et autres produits laitiers à base de lait de chèvres. Le boucher ambulant Bernard Gilibert vient également étaler un large choix de viandes. Enfin, Baptiste, jeune artisan, propose avec sa compagne des pâtisseries orientales.

C'est une belle équipe qui a à cœur de servir au mieux chacun avec l'éthique d'un commerce de proximité dans un esprit de convivialité. Car ce marché n'est plus seulement un lieu de commerce mais aussi une belle aventure pour faire revivre les places de nos villages, trop souvent abandonnées aux seuls chants des oiseaux ! Quel plaisir de voir fourmiller les enfants sur les jeux à la sortie de l'école pendant que les parents discutent tranquillement sous les tilleuls. Le marché est un lieu de rencontre pour tous les âges et nombre de chevriérois ont plaisir à s'y croiser et à échanger des nouvelles.

Pour vous faire découvrir leurs produits, l'équipe du marché vous proposera plusieurs animations au cours de l'année. Pour commencer, nous lançons l'opération « L'Assiette du P'tit Marché », une assiette pour 2 personnes vendue à prix coutant à 10€ à déguster froide composée de charcuterie, fromages de chèvre, de pain avec un sachet de petits gâteaux. Vous retrouverez cette assiette dès le 15 juin.



Le marché reste ouvert à tout nouveau producteur ou commerçant qui souhaiterait proposer ses produits. Vous pouvez contacter directement la mairie.

L'équipe du marché

Vie Communale

➔ COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE

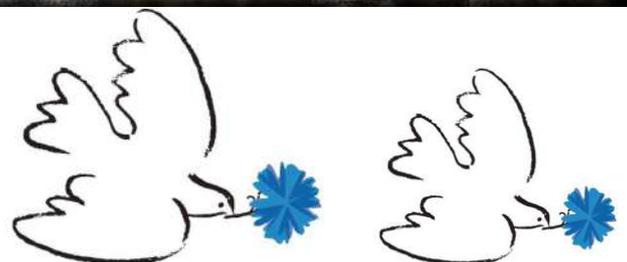


Elus, sapeurs-Pompiers, association des anciens combattants, se sont retrouvés mercredi 11 Novembre 2020 et Samedi 08 Mai 2021, en très petit comité, pour commémorer les armistices.

Rassemblés autour du monument aux morts, tous ont honoré les victimes des Guerres lors de cérémonies atypiques et suivant les contextes sanitaires du moment. Après lecture des messages des associations des combattants et victimes de guerre, et celui de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, l'assemblée a procédé à la minute de silence.

Ensuite les gerbes ont été déposées aux monuments aux morts.

Ces commémorations sont des devoirs vis-à-vis de tous ceux qui nous ont légué des valeurs de courage pour la défense de la nation et de la démocratie.



Vie Communale

➔ LE REPAS DES AÎNÉS VERSION « REPAS À EMPORTER »

Le dimanche 28 mars 2021, sous un beau soleil de printemps, nos aînés chevriérois ont pu se côtoyer un instant en plein air et à distance bien sûr.

Le traditionnel repas des aînés n'a pu se tenir cette année.

L'association familles rurales et la municipalité ont proposé à notre population sexagénaire. des repas à emporter préparés par le restaurant CHEVALLIER dont le menu était le suivant :

- ✓ Terrine de Cabillaud sauce mousseline
- ✓ Noix de veau aux cèpes accompagnée de son gratin dauphinois
- ✓ Œufs à la neige

ou des paniers gourmands comprenant :

- ✓ Jus de pommes du GAEC de la Feta de Bessins
- ✓ Ballotin de chocolats du Croquant Chattois de Chatte
- ✓ Pâté des Rossats de la Ferme des Rossats de Saint-Vérand
- ✓ Pâte à tartiner Tarti'Noix de la Belle Noix de Saint Hilaire du Rosier
- ✓ Un ballotin de sablés Noix de chez Nico Noix de Saint Romans



Une partie du conseil s'est transformée en livreur de fins gourmets le temps d'un dimanche et l'autre partie a accueilli, sur la place du village, les personnes venues chercher leur repas. Quelques échanges avec eux ont rendu ce moment très convivial et chaleureux.

Evidemment, les personnes en EHPAD n'ont pas été oubliées et ont reçu un petit colis.

Chaque colis ou repas était accompagné d'une carte réalisée par les enfants du groupe scolaire sur les temps de garderie et par les élèves en maternelle.

L'association familles rurales et le conseil municipal vous remercient toutes et tous de votre participation et de votre sympathie et pour vos très nombreux retours chaleureux !



*Prenez soin de vous
et au plaisir
de vous retrouver !!*

➔ RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation et l'impôt foncier sont les deux impôts directs qui participent au budget de la commune. La réforme de la taxe d'habitation supprime des recettes communales. Pour compenser ce manque de financement, l'état prévoit d'attribuer à la commune la part de l'impôt foncier que percevait le département. Les taux de répartitions inscrits sur notre feuille d'impôt vont évoluer. A partir de 2021, le taux de la commune va augmenter, il sera de 29.63%, c'est la somme de la part communale actuelle (13.73%) et de la part départementale actuelle (15.90%).

Exemple de votre Taxe foncière pour l'année 2021 :

Il n'y aura plus de
taxe pour le
département

Département : 380 ISERE Commune : 099 CHEVRIERES

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
TF 2020								
Taux 2019	13,73%	%	4,00%	15,90%	0,545%	9,91%	%	
Taux 2020	13,73%	%	4,01%	15,90%	0,54%	9,91%	%	
VINCENDON DUMOULIN								
Adresse								
Base ①	1574		1574	1545	1574			
Cotisation	216		63	246	8			
Cotisation lissée ②	204		57	228	8			497
Propriétés bâties								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	201		56	224	9			
Cotisation 2020	204		57	228	8			497
Variation	+1,49%	%	+1,79%	+1,79%	-11,11%	%	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	35,47%	%	7,41%	42,43%	0,969%	18,80%	%	
Taux 2020	35,47%	%	7,07%	42,43%	0,969%	18,40%	%	
Base terres non agricoles								
Base terres agricoles						1		
Cotisation 2019								
Cotisation 2020						0		0
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base Collectivité						Droit fixe :		
À compter de 2021, de nouveaux services en ligne seront disponibles à partir de votre espace professionnel. Pour plus d'informations, consultez le site impots.gouv.fr et votre conseiller fiscal. Il est rappelé que les cotisations de la taxe d'habitation sont calculées sur les valeurs cadastrales de votre bien.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			16
					Dégrèvement Habitation principale			
					Dégrèvement JA État			
					Dégrèvement JA Collectivité			
Montant de votre impôt :								513

Le taux 2021 sera
29.63 %
(=13.73+15.90)

Le total de votre impôt foncier
devrait être le même (sauf
modification de votre base par la
dgfip et des autres taux)

Vie Communale

➔ COUPE AFFOUAGÈRE

L'**affouage** est la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants (chauffage, cuisine).

De ce fait, la commune met à disposition des chevriérois, les bois de la forêt communale pour leur utilisation personnelle.

La gestion des coupes se fait annuellement par attribution de lots de bois en conseil municipal.



Si vous êtes intéressés par des coupes affouagères pour l'hiver 2021 / 2022 merci de vous inscrire en Mairie **avant le 15 août 2021.**



Les élections régionales et départementales se dérouleront toutes les deux les mêmes jours, à savoir, le dimanche 20 juin de 8h à 18h pour le premier tour et le dimanche 27 juin de 8h00 à 18h00 pour le second tour.

Ce sera ce qu'on appelle **un double scrutin**. La salle polyvalente qui tient lieu de bureau de vote sera aménagée de telle sorte que vous procéderez à la première élection puis à la suivante tout en respectant un chemin de circulation pour suivre les règles sanitaires en vigueur.

Nous vous conseillons d'amener votre propre stylo pour l'émargement.

Nouveau – Téléprocédure Maprocuration

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande. L'ensemble des informations relatives à cette télé-procédure sont disponibles sur la Foire aux questions du site maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?



Du côté des écoles

➔ DES FRUITS ET DES LÉGUMES EN MATERNELLE

Durant 4 journées entières, au mois de mars, les deux classes ont pu bénéficier de 4 demi-journées par classe durant lesquelles les enfants ont réalisé avec Maud Bonnet, artiste plasticienne, des fruits et des légumes à partir de matériaux de récupération. La « matière première » avait déjà été apportée par les enfants l'an dernier lors d'un précédent projet avec la même artiste, qui s'était interrompu à cause du premier confinement.

Pendant la première journée, les enfants ont pu découvrir et décrire des portraits du peintre italien du 16^{ème} siècle Giuseppe Arcimboldo (les saisons), dans lesquels se cachaient toutes sortes de fruits et de végétaux. Puis, chaque enfant a eu un « sac à toucher » où il a pu découvrir une matière en la touchant, la sentant, l'écoutant. (plastiques, papiers, laine, polystyrène, tissu...) Ensuite, Maud a présenté en image des fruits et des légumes qu'il a fallu nommer, puis ranger, par couleur devant la boîte de matériaux divers déjà triés selon leur couleur. Enfin, l'artiste a demandé aux enfants quels fruits et légumes ils aimeraient fabriquer, et le projet a démarré à partir de ces réponses.

Durant les 3 séances suivantes, les enfants ont tour à tour participé à différents ateliers (3 par séance) qui virent naître, grandir, grossir, se colorer et décorer les fruits et les légumes (sculpture des végétaux avec du papier et du scotch et parfois une base plus solide, peinture au tampon ou au pinceau des sculptures pour « donner vie aux fruits et légumes, décorations avec des petits morceaux de matériaux découpés pour donner du relief.) Les enfants ont aussi pu colorier un personnage d'après un portrait du peintre Arcimboldo, et également réaliser leur propre « bonhomme du jardin » avec des photos de fleurs, fruits et légumes découpées dans des magazines.

Lors de la dernière séance, certains ont pu aussi participer à la décoration des contenants des divers fruits et légumes (cagettes en bois.)

Le dernier après-midi, Maud et nos aides maternelles Marie-Gabrielle et Cécile ont installé toutes les réalisations dans le couloir de l'école et les deux classes ont pu admirer et apprécier ce travail collectif. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à s'investir ensemble dans ce projet qui demandait patience, persévérance, dextérité et coopération.

Merci à l'Association des Parents d'élèves pour le financement de ce projet.

Ce qu'ont dit les petites artistes :

« J'ai réussi à couper la laine ! »

« Mon bonhomme il a des oranges pour les oreilles ! »

« Moi j'ai collé une carotte pour la bouche ! »

« Moi c'est un bonhomme patate ! »

« On a froissé le papier journal, ça a fait une grosse boule, et mon copain il mettait du scotch blanc tout autour, beaucoup beaucoup. C'était pour faire une fraise. »



Du côté des écoles

➔ **AH ! MON BEAU CHÂTEAU** (Chanson apprise en classe)

Nous sommes les élèves de CP/CE1 de Murinais et cette année, nous travaillons sur un projet qui s'intitule « Châteaux, seigneurs, rois, reines, princes et princesses d'antan et de nos jours ».

Nous avons travaillé sur tout ce qui constitue, caractérise et définit **une seigneurie** : Qu'est-ce que c'est qu'un château fort, quel rôle jouent les seigneurs, les chevaliers et les paysans.

Nous parlerons aussi du règne de Louis XIV et la construction de son fastueux château :

Le château de Versailles



Nous avons travaillé également sur le **château de Beauvoir** qui fait partie du patrimoine culturel de notre région « **Le Dauphiné** ». ↓

Ce château fut la résidence principale des **Dauphins du Viennois (famille de Seigneurs)** de 1258 à 1350. **Humbert II**, dernier Dauphin en titre, rêvant à la cour de Naples où régnait



avec éclat son oncle Robert de Sicile, se fait construire un château à la mesure des Dauphins surnommé « Le petit Versailles ». Pour plaire à sa douce Béatrice de Hongrie, Il choisit une des plus **belles**

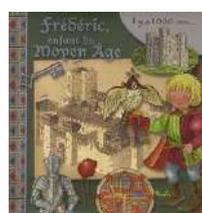
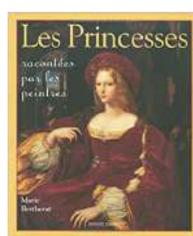
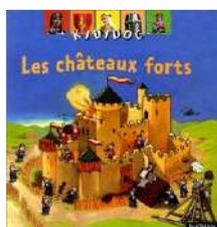
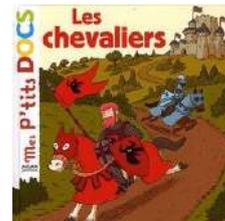
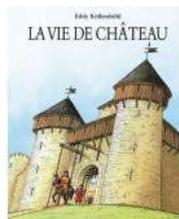
vues sur la vallée de l'Isère d'où le nom de « **Beauvoir** », situé au pied des falaises calcaires du massif du Vercors, entre Grenoble et Valence. Un château composé de 1 000 fenêtres où vivaient tumultueusement plus de 2 000 personnes dont il ne reste actuellement que des ruines.



Du côté des écoles

Nous parlerons aussi des rois, reines, princes et princesses actuels vivants et décédés en France, Espagne, Belgique et Angleterre.

Notre projet est enrichi par la lecture de plusieurs livres :



Parallèlement, nous avons participé à des ateliers de poterie menés par Madame Lachouque dans lesquels nous avons modelé une seigneurie (château fort, maisons des paysans, église, moulin, four et accessoires de vaisselle) et le blason des Dauphins.

Voici quelques œuvres :

Notre château



Quelques blasons des Dauphins et de la vaisselle



Du côté des écoles



Nos artistes à l'œuvre avec toujours beaucoup d'enthousiasme !



Toute la classe de Murinais et la maîtresse remercient l'APE qui permet la réalisation de cet atelier poterie !



➔ L'ÉCOLE DE SAINT-APPOLINARD

C'est encore avec beaucoup d'enthousiasme que la classe de CE1-CE2 de St-Appolinard a réalisé son traditionnel cycle de ski de fond sur le domaine des Coulmes.

En janvier et février, l'enneigement a été suffisant pour réaliser dans de bonnes conditions les 4 premières sorties.

Des petits groupes de niveau ont permis à chacun de progresser à son rythme sur l'activité et acquérir ou renforcer les compétences d'équilibre, de déplacement et de freinage qu'exige l'activité. Pour la dernière sortie début mars, le manque de neige a imposé d'autres choix d'activités sur le domaine, tout autant appréciées des petits et des grands : course d'orientation et randonnée.



Les élèves et les enseignants remercient vivement les personnes qui contribuent à la réalisation de ce projet : l'équipe des Coulmes (les moniteurs et les personnes du foyer) qui nous accueille très chaleureusement et toujours avec beaucoup de bienveillance, les parents qui prennent sur leur temps personnel pour nous accompagner, l'association des parents d'élèves du RPI qui donne de son temps et de son énergie pour conduire des manifestations qui financent ce beau projet, M. Ferruit en tant qu'encadrant de qualité et la mairie de Murinais.

Merci, les enfants ont passé un très bon moment, Merci à tous !

Du côté des écoles

➔ LA CABOTTE A LOU PETIOT

Association

Garderie Périscolaire

30 impasse de l'école

38160 Chevrières

☎ : 06.45.31.50.89 📧 : lacabotte.chevrieres@laposte.net

📘 La Cabotte Chevrières



La garderie est ouverte en période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45. (Tarifs : 7h30 à 8h20 : 2€ 16h20 à 17h45 : 3.10€ ou 16h20->18h45 : 5.10€)

Trois animateurs sont en charge des enfants du regroupement : Gaëlle GIROUD, Marina DAMJANOVIC et Philippe GUTIERREZ.

Ils leur proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

L'Actualité :

Comme vous pouvez vous en douter, cette année sera encore difficile pour la garderie. L'association cumule depuis plusieurs années des annulations de manifestations et ce, indépendamment de sa volonté. C'est pourquoi nous avons dû modifier nos manifestations et vous proposer des ventes à emporter, indispensables pour les finances de la garderie :

- Le 12 février 2021 : nous vous avons proposé Diot-crozet et Choucroute préparés par L'Auberge des Saveurs de Murinais ainsi qu'une sélection de bières de la brasserie des Chambarans, accompagné par un concert live à 20h avec Jessandwest, pour remplacer notre fête de la Bière.



- Le 27 mars 2021 : Nous vous avons proposé une gamme de chocolats fabriqués par le Croquant Chattois pour célébrer vos fêtes de Pâques

- Le 1er mai 2021 : Notre traditionnel marché aux fleurs ne pouvant se tenir, nous vous avons proposé des plantes fleuries et légumières sur commande. Vous aviez également la possibilité de commander des cabas en coton et toile de jute avec les dessins des enfants du RPI.

- Le 15 juin 2021 : aura lieu l'assemblée générale de l'association, si le contexte sanitaire le permet. Des postes seront à pourvoir...

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!





Les améliorations :

En cette fin d'année scolaire, nous allons changer le mobilier de la garderie. Une partie de celui-ci avait été récupéré ou donné, lors de sa création en juillet 2001.

En septembre 2021, les enfants pourront découvrir de nouveaux bureaux et de nouvelles chaises adaptés à leur morphologie.



Les armoires de rangements seront également changées et plus adaptées à notre structure. Les salariés disposeront quant à eux, d'un nouveau bureau beaucoup plus fonctionnel.



Ces améliorations ont été possibles grâce à une subvention versée par le fond de développement de la vie Associative (FDVA).

Les objectifs :

Nous espérons pouvoir vous retrouver dès la rentrée 2021, et partager avec vous de nouveau ces moments conviviaux :

- En novembre pour la soirée beaujolais nouveau
- En décembre pour la vente d'agrumes et chocolats
- En février pour la Fête de la bière
- En mars pour la vente de Chocolat de Pâques
- En juin pour la Pink Party
- Et début juillet pour la buvette du Rallye



La réalisation de ces manifestations permet de maintenir les mêmes tarifs et l'achat de matériels pour les activités des enfants.

Un GRAND MERCI à vous qui contribuez à la tenue de nos manifestations et à la pérennité de notre association.



➔ CSDC : CANTINE SCOLAIRE DES CÔTEAUX

Association Cantine Scolaire des Coteaux
30 place Vincendon Dumoulin
38160 CHEVRIERES
✉: cantinescolairedescoteaux@gmail.com



L'association de la Cantine Scolaire des Coteaux propose aux familles un service de restauration scolaire sur les sites des écoles de Chevrières, Murinais et St Appolinard.

Les enfants sont pris en charge et surveillés par le personnel mis à la disposition de l'association par le Syndicat Intercommunal Scolaire :

- Chevrières : cinq salariés, Brigitte, Cécile, Louisa, Marina et Philippe
- Murinais : une salariée, Aline
- St Appolinard : une salariée, Nadine
- Une responsable administrative, Gaëlle

Les repas sont fournis en liaison froide par CECILLON traiteur à Vinay et réchauffés sur place. Les menus sont communiqués aux familles chaque mois par e-mail et sont affichés à l'extérieur de chaque site de restauration.

Pendant les récréations, les enfants jouent librement, sans être sollicités avec des jeux de concentration. En cas de mauvais temps (pluie, froid, neige), ils ont accès à la salle de motricité où des jeux calmes sont mis à leur disposition.

Dans le contexte actuel, la cantine en collaboration avec les mairies mettent tout en œuvre pour respecter toutes les mesures et conditions sanitaires.

Tarif unique pour tous les élèves : 4,10 € par repas.

L'Actualité :

Le 3 novembre 2020, les membres de l'association Cantine Scolaire des Coteaux étaient conviés à l'Assemblée Générale Annuelle à distance conformément à l'ordonnance n°2020-321 prolongée jusqu'au 31 novembre 2020 par le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020.

Election du bureau pour 2020-2021

Président: MAURE Mickaël
Vice-président : REY Denis
Secrétaire : BELLE Emilie
Vice-secrétaire : RIBOULET Nadège
Trésorière : REY Kelly
Vice-trésorière : GIROUD Nathalie



Membres actifs : JULLIN Nathalie, LAMBERT Laure, GIRARD Aurélie, SZKUDLAREK Pauline, MUNTZ GAGNOUD Emilie, VESCOVI Christine, ZEPP William.

La cantine tient particulièrement à remercier chaleureusement Mme MUNTZ GAGNOUD Emilie qui s'est investie et impliquée sans modération au sein du bureau de la cantine depuis de nombreuses années. En tant que membre puis secrétaire puis présidente !!!

Nous lui souhaitons une bonne et belle continuation !!!!



Le 18 décembre 2020 : Le traditionnel repas de Noël a pu avoir lieu sur chaque site de restauration. En effet, en raison des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu rassembler tous les enfants du RPI sur le site de Chevrières comme les années précédentes. Cependant le menu a tout de même été étoffé par des jus de fruits, chips et papillotes pour ne pas "casser" ce petit rituel tant apprécié par les enfants. Et nous remercions les parents ayant pu venir donner un petit coup de main ce jour-là !



Le 27 mars 2021, aurait dû avoir lieu la traditionnelle vente de pogne, St Genix et Pain d'épices. Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, nous avons préféré suspendre la tournée à domicile et privilégier une vente sur commande avec retrait en Drive... Nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette manifestation.

Le 15 juin 2021 : aura lieu l'assemblée générale de l'association, si le contexte sanitaire le permet. Des postes seront à pourvoir...



En quelques chiffres...

Chaque repas est facturé aux familles 4.10€. Ce tarif comprend le prix d'achat et une petite marge. Cette marge (0.76€/ repas) est partagée à part égale avec le SIS.

Cette somme permet à l'association l'achat de vaisselle, produits ménagers et électroménagers, jeux pour les enfants...

La somme versée au SIS permet de participer à une partie des salaires.

Le Syndicat Intercommunal Scolaire est en charge des 7 salariés, répartis sur les 3 sites de restauration scolaire.

Si les familles devaient payer l'intégralité des coûts de restauration les tarifs devraient être triplés.

On compte sur vous !!!

Du côté des écoles

➔ APE, UNE ASSOCIATION DE PARENTS POUR LES ENFANTS

L'APE, Association des Parents des Elèves du RPI des côteaux propose généralement différentes manifestations autour de l'école et tout au long de l'année scolaire. Ces manifestations sont l'occasion pour les enfants et leurs parents de se retrouver hors des murs de l'école pour partager des moments festifs et chaleureux. Pour l'APE, ces manifestations permettent de récolter les fonds rendant possible la mise en place, par les enseignants du RPI, de projets en lien avec les apprentissages scolaires tout au long de l'année et pour le plus grand plaisir des élèves.



Pour cette année 2020-2021, l'APE a pu débloquer un fond commun de 6 000 euros pour l'ensemble des écoles du RPI.

Voici les projets 2020-2021 que l'APE a contribué à financer :

- **Les classes de maternelle** ont eu l'occasion de travailler sur 4 demi-journées avec la plasticienne Maud BONNET autour des fruits et légumes ce qui a donné lieu à des créations que vous pouvez découvrir dans les locaux de l'école maternelle.
- **Les CP/CE1 de Murinais** ont reconstitué une seigneurie et le blason des Dauphins en terre cuite à l'aide de Mme LACHOUQUE sur 4 vendredis.
- **Les CE1/CE2 de Saint-Appolinard** ont bénéficié de 5 séances d'initiation au ski de fond. Ce projet, reconduit chaque année pour le plus grand plaisir des élèves a été doté d'un budget plus conséquent au vu des frais engagés pour celui-ci. En parallèle, Mme COHET avait monté un dossier de subvention pour les transports auprès du département qui, ayant été accepté, a permis une réduction non négligeable du coût de ce projet pour l'APE.
- **Les cycles 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) de Chevrières** se rendront au Diapason en cette fin d'année pour un spectacle offert dans le cadre du projet danse (L'APE prend en charge le coût du transport pour les 2 classes). Et les CM1/CM2 participent au projet « l'école dans le poste » en partenariat avec la radio Sud Grésivaudan.

Parallèlement à ces projets financés par l'APE, d'autres sont en cours dans les différentes classes. Projets rendus cette fois possibles grâce aux démarches réalisées par les enseignantes pour obtenir des subventions et des aides de la communauté de communes, du département ou d'autres organismes.

Ces différents financements de projets sont rendus possibles en premier lieu par votre participation active aux différents événements festifs que propose l'APE sur l'année scolaire. Or, la crise sanitaire actuelle n'a, depuis l'année dernière, pas permis aux membres de l'association de proposer ce type de manifestations aux habitants des Côteaux...

C'est donc avec des formules « à emporter » que l'APE a pu maintenir quelques actions :

Du côté des écoles

La vente des sapins de Noël :

Le vendredi 4 décembre, à la sortie des écoles, les bénévoles de l'APE étaient présents au « clos des tilleuls » pour distribuer les sapins qui avaient été pré-réservés. La vente de brioches de « La p'tite boulange » et des bricolages de Noël confectionnés par les élèves du RPI avec leur enseignant a apporté un peu de convivialité à ce moment. A noter que la « publicité » par affichage dans des commerces d'autres villages a porté ses fruits, en attirant plusieurs familles d'autres localités.



L'opération « paniers garnis 2021 » :

Pour ce cru 2021, l'APE avait enrichi son offre et proposait 2 modalités de participation : Pour les joueurs : la grille habituelle à remplir dont un numéro a ensuite été tiré au sort.

Pour les gourmands : un simple bon de commande pour un (ou plusieurs) paniers garnis au prix coûtant des produits sélectionnés.



Cette double formule a été un succès puisqu' une dizaine de paniers supplémentaires a été composée par rapport à l'année dernière.

Pour la distribution du vendredi 9 avril, une fois encore, le confinement est venu brouiller les cartes. Et, alors que les écoles étaient closes depuis une semaine, nous pouvons saluer la réactivité des membres de l'association qui a permis de mener à bien l'opération « paniers garnis 2021 » avec plus de ponctualité que l'an dernier. En effet, le confinement de l'année dernière avait stoppé net toutes les actions en cours et les paniers garnis commandés avaient été distribués seulement fin juin. Cette année donc, c'est par une livraison à domicile de chaque participant ou presque que l'opération a été menée à son terme. Ceux-ci ont pu ainsi déguster lors de ces vacances d'Avril un panier entièrement composé de produits bio et/ou locaux :

- ✓ 1 St-Marcellin et 1 St Félicien, Ferme de Blagneux, Chevrières (bio)
- ✓ 1 « pâté des Rossat » 200 g, Ferme du Rossat, St Vérand (élevage raisonné)
- ✓ 1L de jus de pommes, Damien PHILIBERT, St Antoine de l'Abbaye (bio)
- ✓ 25 cl d'huile de noix, Jérémy RUZAND, St Hilaire-du-Rosier (bio)
- ✓ 1 bouteille de bière 75 cl, brasserie de la Pleine Lune, Chabeuil (bio)
- ✓ 1 sachet de 150 g de bonbons, « Les bonbons du Vercors », Saint Just de Claix (bio)

Nous tenons ici à remercier les producteurs qui nous ont permis de composer ce panier gourmand ainsi que les participants à l'opération qui nous l'espérons sont satisfaits des produits proposés 😊

Pour la réussite de ces deux actions, nous remercions bien évidemment les bénévoles qui s'y sont investis mais aussi tous les participants, parents ou seulement habitants des côteaux, qui ont joué le jeu !!

Du côté des écoles



Il y avait bien sûr d'autres réjouissances en vue, **la journée des lutins avant Noël**, **l'après-midi jeux au mois de mars**, **une animation à la buvette du diapason lors d'un spectacle** et aussi nouveauté 2021, **une journée carnaval début avril proposée par toutes les associations qui gravitent autour de l'école**. Mais, celles-ci n'ont pu être proposées au vu de la crise sanitaire actuelle. Et si cela a forcément une répercussion financière sur la trésorerie de l'association, nous déplorons aussi le manque de convivialité que cette situation génère.



Nous espérons donc que **la fête des écoles prévue le 25 ou 26 juin** pourra avoir lieu. Ainsi, **les enfants et leurs parents** pourront **se retrouver autour de divers stands de jeux**. Nous aurons aussi le plaisir de **découvrir le spectacle offert par les élèves du RPI** et préparé avec les enseignants. Enfin, et si tout se passe comme nous l'imaginons, **un repas sur place ou à emporter sera proposé...** à moins que là encore nous innovions la formule... 😊



Puis le week-end suivant, nous aurons le **plaisir de vous accueillir et de vous servir à la buvette du Rallye 2021** aux côtés des autres associations de Chevrières.

Enfin, **au cœur de l'été nous aurons peut-être le plaisir de vous croiser**, nous membres de l'APE en tant que bénévoles et vous, visiteurs, **lors du comice agricole 2021** qui se déroulera le 7 et 8 août 2021 à Saint-Sauveur

D'ici là, portez-vous bien !!!

Le bureau et le CA de l'APE



Offre d'emploi : agent polyvalent

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de Bessins, Chevrières, Murinais et Saint Appolinard recherche un (une) agent polyvalent sur un temps non complet (22h hebdomadaire) :

Missions :

- * Accompagnement dans le bus scolaire en départ de Saint-Appolinard ¼ d'heure le matin de 7h45 à 8h30 et ¼ d'heure le soir de 16h10 à 16h55
- * Cantine scolaire : réchauffe des plats, préparation de la salle, distribution des repas, surveillance des élèves jusqu'à la reprise de l'école et ménage ; de 11h10 à 14h00
- * Ménage de la salle de classe de Saint Appolinard : les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis 1h par soir.

Poste à pouvoir : 02 Septembre 2021

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à M. le Président du Syndicat :

par voie postale : 10 Place Vincendon Dumoulin 38160 CHEVRIERES

Ou par mail : sis38@orange.fr

Vie associative

➔ LES SAPEURS-POMPIERS

En ces temps particuliers, les Sapeurs Pompiers de Chevrières Murinais se sont adaptés pour mener à bien leurs rendez-vous rituels de fin et début d'année.

En effet, bien que malheureusement privés de ce moment important de rencontre avec les villageois, ils leur ont tout de même distribué les calendriers directement dans les boîtes aux lettres des quatre communes de Bessins, Chevrières, Murinais et Saint Appolinard.

Ils étaient aussi fidèles, dès 04h30 du matin, pour la traditionnelle fabrication des boudins qui s'est très bien passée : victime du succès, tout était vendu avant même la fabrication ! Les règles de réception des commandes avaient été adaptées, et les talents culinaires ont cette fois-ci encore été validés !

Les Pompiers de l'Amicale souhaitent remercier tous les habitants qui, par leur don ou leur participation, ont prouvé leur attachement à leur service local d'urgence.

A la caserne de Chevrières, 13 Sapeurs Pompiers se forment, s'entraînent et se tiennent prêts à vous secourir 24h sur 24.

Un Grand Merci à tous !
Continuons à veiller les uns sur les autres !

➔ PROJET DE CASERNE DES POMPIERS À CHEVRIÈRES

Profitions de ces quelques lignes pour faire un petit point de situation quant au projet de construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers sur la commune de Chevrières.

Pour mémoire, le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de l'Isère a validé, l'année dernière, par le biais des élus de son conseil d'administration, l'attribution d'une enveloppe budgétaire pour la construction d'une nouvelle caserne, en remplacement de celle existante, dans le village de Chevrières, devenue trop petite et inadaptée à la pratique de l'activité des sapeurs-pompiers.

L'ancienne municipalité avait proposé de mettre à disposition une parcelle du terrain situé à gauche à la sortie du village, en direction de Murinais et quelques pistes avaient été explorées pour la disposition du bâtiment.

Les élections municipales intervenues entre temps et les conditions sanitaires compliquées n'ont, malgré tout, pas interrompu ce processus. Depuis, les réunions entre la municipalité, le groupement bâtiments -infrastructures du SDIS et les représentants des pompiers de Chevrières, ont permis d'avancer. Le conseil municipal a entériné ce mois-ci la mise à disposition d'une parcelle de terrain au profit du SDIS, ce qui devrait permettre de débiter les formalités de cession. Plusieurs réunions entre les pompiers et leur groupement chargé des constructions ont permis d'estimer les besoins en termes de surface et de disposition des locaux.

Le SDIS a donc lancé au début avril un appel d'offre pour recevoir les candidatures des architectes et de leurs bureaux d'études. Les candidatures sont en train d'arriver et une esquisse de plan devrait voir le jour avant l'été.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce projet important pour les pompiers de Chevrières et les communes de leur secteur d'intervention : Chevrières, Murinais, St-Appolinard et Bessins.



Les pompiers sur le terrain de leur future caserne

Vie associative

AEP

➔ L'AEP

Notre animation principale reste toujours la Kermesse. En 2020 elle a été réduite à une demi-journée en raison de la crise sanitaire.

Il nous semble difficile de prévoir une journée complète pour celle de 2021 qui aura lieu le 22 Août.

Nous nous contenterons sans doute de célébrer une messe à 9h au clos des tilleuls, si le temps le permet. Comme les années précédentes elle pourrait être animée par la Chorale Paroissiale.

Nous servirons, comme à l'accoutumée le café avec les viennoiseries et assurerons la vente de « gâteaux, pizzas... maisons ».

« La roue du bonheur » fera de nombreux heureux et les enfants pourront pêcher à la ligne avec la certitude d'avoir « une belle prise ».

Il est difficile de prévoir, actuellement une animation pour l'après-midi et le soir.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse.

➔ LA PAROISSE

Les informations sont affichées aux portes des Eglises et paraissent dans la presse.

Le Père David maintient un lien informatique chaque jour avec eux qui le souhaitent, il suffit de se faire inscrire à la Maison Paroissiale au 04 76 38 12 84 où une permanence téléphonique est toujours assurée.

Nous remercions nos 3 prêtres, Père David, Père Emmanuel et Père Pierre et leur sommes reconnaissants d'être présents et dévoués pour assurer la vie de la Paroisse.

A l'occasion de la fête de Pâques, une centaine d'adultes ont été baptisés dans le Diocèse Grenoble-Vienne dont nous dépendons.

Une jeune femme de notre paroisse a été baptisée à l'occasion de la messe de la nuit pascale à Chatte, entourée de sa famille et de nombreux fidèles qui l'ont soutenue par la prière.



Vie associative

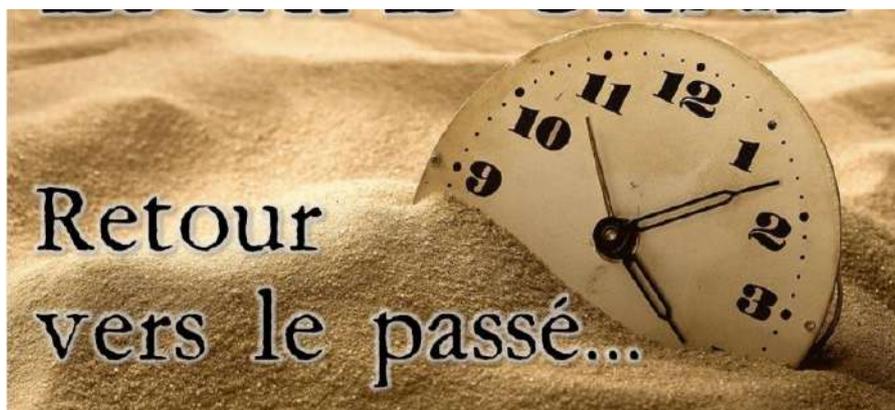
➔ LE CLUB DU GOLLAT

En ces temps troublés, tant par le coronavirus que par la météo, il est parfois indispensable de prendre un peu de recul afin de mieux supporter les aléas d'un présent que l'on souhaiterait meilleur.

Comme toutes les associations, le Club « tourne au ralenti » depuis maintenant plus d'un an, enchaînant confinements, déconfinements, reprise puis arrêt des activités, maintien de contacts, téléphoniques ou par courrier, petit cadeau à Noël remis à domicile, qui ne remplacent pas les rencontres où chacun était heureux d'entretenir les liens amicaux et de s'adonner à ses loisirs préférés.

Nous ne vous présenterons pas le calendrier 2021, qui avait été établi mais n'a pu être mis en œuvre puisque dès le mois de janvier l'Assemblée Générale était reportée sans fixer de date.

Un proverbe africain dit « Lorsque tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens ». C'est donc un peu d'histoire que nous vous invitons à partager.



Le 3 février 1977, les quelques Chevriérois qui ont l'idée de créer des rencontres pour les retraités de la commune se retrouvent dans la grande salle de la Cure, autour du petit poêle de l'Abbé Jules VEYRET, prêtre responsable de la paroisse jusqu'à sa mort en 1952 (la Salle des Fêtes n'existait pas à cette date). Ameutant leurs amis, le Club du Troisième Age est créé en Août de la même année, sous l'égide de l'Association Familiale. Il est déclaré à la Fédération des Aînés Ruraux de l'Isère et son siège social est à la Mairie. Le premier Bureau comporte quatre personnes : Charles PAIN, Président, Henri BONNETON, Vice-Président, Marie MONTEL, Trésorière, Georges EFFANTIN, Secrétaire.

Chaque Assemblée Générale nomme ou renouvelle ensuite ses responsables (voir tableau joint), et en janvier 2014 une Assemblée Générale Extraordinaire entérine le rattachement à Générations Mouvement, qui remplace la Fédération des Aînés Ruraux. C'est de cette Organisation que nous dépendons toujours pour la formation des membres du Bureau, les assurances pour nos différentes activités, les conseils (voire les injonctions comme au mois de juillet l'année dernière, où il nous était demandé de n'organiser aucune rencontre avant le mois de septembre).

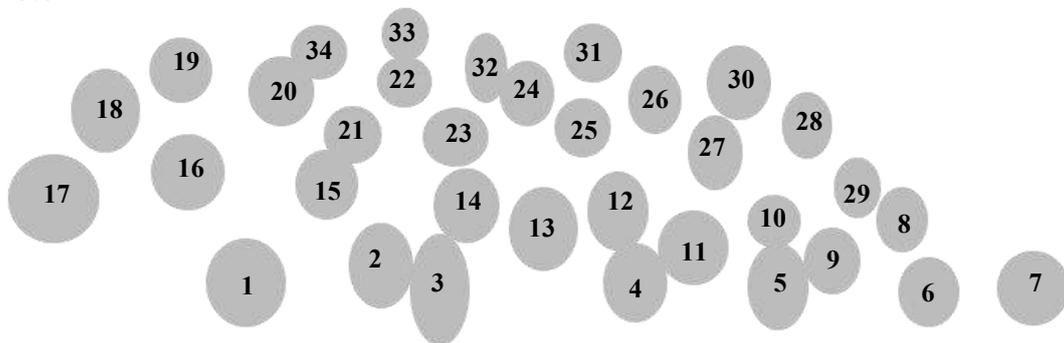
Le Conseil d'Administration, comportant au total quinze membres, réfléchit aux questions posées par les circonstances et prend les décisions qui sont ensuite exécutées par le Bureau.

Vie associative

Le club lors d'un de ses tous premiers voyages



Présent sur la photo :



- | | | | |
|--------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| 1 - Jeanne Pain | 2 - Mme Argoud | 3 - Chauffeur | 4 - Robert Detroyat |
| 5 - Marie Montel | 6 - Marguerite Colomb | 7 - Andréa Pain | 8 - Thérèse Detroyat |
| 9 - Françoise Chambon | 10 - Adrienne Marion | 11 - Amélie Giraud | 12 - Mme Benistran |
| 13 - Georgette Servonnet | 14 - Gratienne Cotte | 15 - Solange Perotin | 16 - Charles Rousset |
| 17 - Noélie Berruyer | 18 - Jules Pain | 19 - Henri Hugonin | 20 - André Ardain |
| 21 - Mme Bonneton | 22 - M. Tignel | 23 - Rose Pain | 24 - Paul Pain |
| 25 - Jules Montel | 26 - M. Baffert | 27 - Yvette Revol | 28 - Adrienne Hugonin |
| 29 - Mme Cotte | 30 - M. Jourde | 31 - Henri Bonneton | 32 - Louis Perotin |
| 33 - ? | 34 - Noël Revol | | |

Vie associative

Nos projets actuels sont réduits mais bien réels : afin de nous et de vous rencontrer, même brièvement, le Club a proposé le **samedi 15 mai, de 10 heures à midi au Clos des Tilleuls, des portions de paëlla à emporter, préparée par un traiteur.**

L'Assemblée Générale 2021, quant à elle, aura lieu ces prochains mois, au plus tard en septembre. En attendant, nous sommes nombreux à nous faire vacciner, espérant des jours meilleurs.

Nous vous rappelons que l'adhésion est, cette année exceptionnellement, de 10 €, et que c'est avec joie que nous vous accueillerons, vous et vos amis d'autres communes, si vous souhaitez nous rejoindre pour profiter des activités existantes et en proposer de nouvelles. Il n'est pas obligatoire d'habiter Chevrières ou d'en être originaire. En effet, au fur et à mesure des années nous avons été rejoints par des clubistes d'ailleurs, ce dont nous nous réjouissons vivement.

➔ LE CLUB EN RÉTROSPECTIVE



1977 : Création du Club du 3ème âge

Demandée par Charles Pain, Georges EFFANTIN et Marie MONTEL



3 février 1977 : première réunion à la Cure, chauffé par le petit poêle du Père VEYRET,

Nomination du bureau : Charles PAIN Président,

Henri BONNETON Vice-Président,

Marie MONTEL Trésorière,

Georges EFFANTIN Secrétaire.



Cette association est appelée Club du 3ème âge; elle dépend de l'Association Familiale.

1980 : Décès de Charles Pain, Président

Nomination du bureau : Emile DETROYAT Président,

Ferdinand BRUN Président d'honneur,

Henry BONNETON et Andréa PAIN,

Vice-présidents

Marie MONTEL Trésorière,

adjointe Gratienne COTTE

Georges EFFANTIN Secrétaire,

adjoint Robert DETROYAT

Vie associative

1987 : Décès d'Emile DETROYAT

Remplacé par Robert DETROYAT comme Président.

1990 : Démission de Robert DETROYAT pour raison de santé

Charles ROUSSET devient le nouveau Président

1992 : Marie MONTEL et Georges EFFANTIN démissionnent de leur fonction de trésorière et secrétaire.

1994 : *Lucienne EFFANTIN est nommée Présidente*

Marguerite COLOMB Secrétaire

Rose FERRON Trésorière

Le 5 Avril 1996, le club du 3ème âge devient le club du Golat. Indépendant de l'Association Familiale. Déclaré à la Fédération Départementale des Aînés Ruraux de L'Isère, avec siège social en Mairie de Chevrières.

1998 : *Lucienne ARDAIN devient la nouvelle Présidente*

1999 : *Evariste REYNAUD devient le nouveau Président*

2001 : Décès d'Evariste REYNAUD le 18 Novembre à l'âge de 66 ans

2002 : **Jacqueline ROUSSET est nommée nouvelle Présidente,**
Marguerite COLOMB et Monique PAYRE Vice-Présidentes,
Lucienne EFFANTIN, Secrétaire et Suzanne FERRIEUX, adjointe,
Rose FERRON Trésorière et Evelyne ORSO adjointe

2004 : **Monique PAYRE devient présidente**

2007 : **Michel ROUSSET devient Président**

Marguerite COLOMB et Paulette IZERABLE, Vice-Présidentes
Lucienne EFFANTIN Secrétaire, et Suzanne FERRIEUX adjointe
Michel ANDRE Trésorier et Monique PAYRE adjointe.

2011 : **Gilbert MALLÉN devient Président et Michel VIGNON Vice-Président**

Daniel CHAMPON Trésorier et Jacqueline ROUSSET adjointe,
Suzanne FERRIEUX secrétaire et Josette CHAMPON adjointe.

2013 : **Daniel CHAMPON devient Président et Michel VIGNON Vice-Président**

Michel CHANRON Trésorier et René GIRAUD Vice-trésorier,
Andrée MONTEL secrétaire et Josette CHAMPON Vice secrétaire.

2020 : **Denise PAIN devient Présidente et Michel DETROYAT et Gérard ROBIN vice-Présidents**

Michel CHANRON Trésorier et René GIRAUD vice-Trésorier
Marie-Thérèse LAMBERT Secrétaire et Nicole GIRAUD vice-secrétaire



➔ AVEC LE CLAC

Actu CLAC

De l'espoir pour nos animations...

Les prochaines mesures de déconfinement progressif devraient permettre de retrouver peu à peu une vie associative « normale » ? C'est avec joie que le CLAC lance la saison 2021.

Les réunions de préparation ont commencé et nous avons hâte de vous retrouver lors de nos différentes animations. En lien avec toutes les associations de Chevrières, l'équipe du CLAC est plus que jamais prête et motivée pour vous proposer des rendez-vous festifs, sportifs et culturels.

Les prochaines dates :

Ça bouge à Che !

Nous pouvons vous annoncer d'ores et déjà l'organisation des événements suivants :

- Le 19 juin 2021 – Fête de la musique
- Le 29 août 2021 – Rando de Chevrières (pédestre et VTT)
- Les 18 et 19 septembre – La Vogue de Chevrières
- Le 27 novembre 2021 – Tournoi de tarot – La Chevriéroise

Divers

Assemblée générale :

L'assemblée générale du CLAC s'est tenue en distanciel et a procédé à l'approbation du conseil d'administration et du rapport moral et financier en ligne.

Location :

Pour vos événements, n'oubliez pas la salle des fêtes de Chevrières, la location de matériel de cuisine, barnum ... Location et renseignement en mairie.



DERNIÈRE Minute

En raison des conditions sanitaires, la fête de la musique ne pourra se tenir le 19 juin. Le comité réfléchit d'ore et déjà à reporter celle-ci au Samedi 10 Juillet.

Le Clac a besoin de vous !

Appel aux bénévoles !

Pour animer encore et toujours notre beau village, le CLAC a un besoin urgent de renforcer son équipe. Si vous avez un peu de temps et l'envie de rejoindre une super équipe, soyez les bienvenus et contactez-nous. (Laurent – 06 47 94 32 29)



Vie associative

➔ LA BARTIFELLE PLEURE L'UN DE SES COMÉDIENS.

Les comédiens de La Bartifelle viennent d'apprendre le décès d'Henri Gaggero, membre de la troupe depuis plusieurs années. C'est un comédien expérimenté, mais surtout un ami qui nous quitte.

Les spectateurs l'ont ovationné à chacune de ses apparitions dans les pièces montées par La Bartifelle et aussi avec d'autres compagnies ou, à l'occasion de ses récitals musicaux. Nous nous souviendrons tous du courage d'Henri qui, connaissant la gravité de sa maladie, a poursuivi jusqu'au bout l'aventure théâtrale à nos côtés. Nous avons été impressionnés par son courage, sa discrétion et son engagement. C'était un homme en qui nous avons confiance et qui nous rassurait par sa capacité à apporter le meilleur à notre groupe. On ne peut pas parler d'Henri sans se souvenir de ses innombrables jeux de mots. L'humour était une force qui nous séduisait et le rendait attachant. Il mettait ses talents personnels au service de la troupe pour que le spectacle soit une réussite collective. Nous avons une affectueuse pensée pour Maryse, son épouse, qui a également joué au sein de La Bartifelle et qui a remarquablement accompagné Henri jusqu'à son dernier souffle.



Henri Gaggero dans son dernier rôle dans « A quelle heure on ment » joué à Chevrières le 29 février 2020

La compagnie La Bartifelle tiendra son assemblée générale à la mi-juin, si les conditions sanitaires le permettent. A cette occasion, nous préparerons la future saison théâtrale. Nous invitons tous ceux tentés par le théâtre à se faire connaître par mail à richard.effantin@gmail.com ou par téléphone au 06 24 20 32 41.



➔ LOUPS ET LOUPS GAROUS AUTOUR DES VERRERIES DE CHAMBARAN SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

d'après l'article de Raymond Moyroud in « Le monde alpin et rhodanien »

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, la forêt de Chambaran continue et homogène, couvre une superficie de **10 000 hectares**. **C'est une forêt très dense, de hautes futaies composée de chênes, hêtres, trembles, bouleau et charmes.**

Les propriétaires, tels le duc de Clermont-Tonnerre et le marquis de Monteynard et les communautés ecclésiastiques favorisent l'**installation de petites communautés paysannes** qui exercent moyennant une redevance en nature et en espèces un **droit d'usage**. Ces droits se développent sans réglementation pour l'utilisation du bois pour la construction, le chauffage, la récolte des fruits et le pacage des bêtes sur l'ensemble des Chambarans.

Ainsi la forêt abrite et nourrit un grand nombre d'habitants dont la condition est assez misérable.

Dès le XIV^{ème} siècle, les seigneurs propriétaires se prennent de passion pour une découverte merveilleuse : **le verre**. Les artisans français en ignorent le secret de fabrication, **aussi les seigneurs font venir d'Italie des maîtres-verriers qui gardent jalousement leurs secrets.**

La plupart des verreries sont installées autour de Roybon, dont celle de La Bâtie, fondée par le Dauphin Humbert II en 1336.

Le Dauphin concède à Gionnet de Cèze une partie de la forêt sous les conditions suivantes : édifier une maison forte, l'habiter et la reconnaître en fief rendable (imposable), y construire une verrerie, payer un droit d'entrée et lui livrer le jour de Pâques trois mille pièces de verre pour la table, le transport de fluides, le stockage, la médecine et le jeu.

Trois autres verreries vont voir le jour au XV^{ème} siècle, créations entérinées cette fois par les seigneurs locaux qui ont l'exclusivité du travail du verre.

Tous ces ateliers sont implantés dans la forêt où se trouve le bois nécessaire pour la chauffe des fours, évitant ainsi les charrois. Ils sont éloignés des bourgs parce que leur fumée est réputée porteuse de la peste.

En effet, les verriers sont mal perçus par la population qui voit d'un mauvais œil l'implantation d'une industrie grosse consommatrice des ressources de la forêt tenue de surcroît par des étrangers et source de pénurie et de renchérissement.



Chroniques

Aux mains d'étrangers anoblis ou de seigneurs locaux, le travail du verre sera donc source de conflits entre les communautés paysannes et les verriers mais générateur de sociabilité pour les paysans qui doivent s'entendre pour défendre leurs intérêts.

C'est dans ce contexte que la légende du loup-garou, vieille croyance venue de la haute Antiquité, reprend du service.

Des témoignages et des documents du XVII^{ème} siècle écrits par les curés ou des magistrats relatent la présence de loups-garous :

Le 30/09/1697, le Procureur Général informe en ces termes le Parlement du Dauphiné :

« ...qu'il est venu à sa notice que depuis le 15 juillet, ces sortes de loups qu'on nomme **loups-garous** ont pris et dévoré 25 enfants dans les lieux de **Varacieux** et environ, outre les 11 pris auparavant. ». Trente-six enfants en deux mois, voilà de quoi alimenter une terreur collective !

L'enlèvement des enfants par de vrais loups – (voir plus bas : *Enfants de Primarette dévorés par les loups-*) est probablement associé par les maîtres verriers eux-mêmes à la croyance au loup-garou pour éloigner tout visiteur trop curieux de leur savoir-faire par la peur et l'effroi.

Si dans certaines régions de France les loups- sont des bêtes fantastiques et diaboliques, les nôtres dans le Bas-Dauphiné et en particulier dans les Chambarans sont souvent des hommes revêtus de peau de bête qui exerçaient surveillance, rapt d'enfants et diverses intimidations violentes des populations au profit des seigneurs et maîtres verriers.

De plus, le secret qui entoure la fabrication du verre favorise la croyance fondée sur les traités de sorcellerie, que la production de verre requiert de la graisse des enfants enlevés par les loups garous.

Cette opinion est tellement ancrée dans la tête du peuple que les **habitants de Primarette (près de Beaurepaire) délèguent deux personnes auprès de l'archevêque de Vienne pour se plaindre de leur curé qui donnerait la permission aux loups garous d'enlever les enfants.**

Toutefois, les deux députés « *passèrent dans l'esprit du prélat pour des malicieux et insensés et furent condamnés à des excuses publiques à leur curé en présence de toute la paroisse.* »

Comme à Primarette et à la même période, dix communautés villageoises dont Chevrières, proches de l'Abbaye de Saint-Antoine se réunissent dans le mandement de Dionay.

Elles doivent se prononcer sur la décision de l'abbé, grand prieur de l'abbaye qui envisage la construction d'une verrerie afin d'utiliser le bois de ses forêts des Rousses et des Murailles.

Les consuls (maires) de chaque commune présentent leurs doléances, tous sont opposés à ce projet qui va entraîner des **coupes de bois considérables et le renchérissement de celui-ci.**

Le consul de St Bonnet de Valclérieux **affirme que la fumée va endommager les récoltes et les fruits et empoisonner le bétail.**

Chroniques

Enfin le troisième sujet d'inquiétude est le loup-garou. **Le consul de Chevières dit son opposition au projet puisqu'il « ne pourrait consentir au nom de ladite communauté à l'établissement de la verrerie dont il s'agit à raison des grandes frayeurs que ladite verrerie cause dans tous les esprits et principalement dans celui des femmes qui sont dans les préventions du loup-garou ».**

Malgré leur opposition courageuse face à la puissante Abbaye de Saint Antoine, les dix communes n'auront pas gain de cause.

La légende des loups garous illustre la dureté de la vie des communautés villageoises et leur tentative de résister à la rapacité des seigneurs locaux.

Extrait de la liste des enfants dévorés par des loups de 1672 à 1752

Sources : registres de la paroisse (archives de la Commune).

Annexe – Enfants de Primarette dévorés par les loups de 1672 à 1752

Dessins du curé Favre	Dates	Prénoms, noms et âges des enfants	Domages
	22 octobre 1672	Le fils à Jean Badin 7 à 8 ans	Dévoré à 200 pas de sa maison.
	9 juin 1709 <i>(La tête de loup est remplacée par une tête de bébé)</i>	Magdeleine Petit 12 ans	On n'a trouvé que la tête.
	23 mai 1747 <i>(Pendant l'office des vêpres, note le curé)</i>	Michel Malarin 7 ans et 1 mois	La tête, les bras, une cuisse et un pied furent trouvés dispersés.
	7 juin 1747	Joseph Fournier 13 ans environ	A été égorgé et enseveli dans le cimetière.
	24 octobre 1747	Mathieu Roux 5 ans et 4 mois	Aucun vestige de son corps n'a été retrouvé.

Intercommunalité

➔ QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Une communauté de Communes est un EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Son but est de fédérer des communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.



Créée en janvier 2017, **Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)** regroupe aujourd'hui **47 communes** et constitue un bassin de vie dynamique.

La Communauté de Communes exerce à la place des communes membres, des compétences transférées par les communes. La loi fixe des groupes de compétences obligatoires et optionnelles.

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté exerce des compétences (des missions) au service des habitants et des entreprises du territoire. Au quotidien, elle gère des équipements et des services pour les habitants : crèches, accueils de loisirs, médiathèques, écoles de musique, ludothèques, centre aquatique, domaine skiable...

➔ LES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

✓ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'enjeu du développement économique est de développer une économie globale concernant aussi bien l'agriculture, l'industrie, le commerce que le tourisme. Amplifier son attractivité pour se développer, cela passe par la gestion des zones d'activité économiques (ZAE) ; l'accueil des nouvelles entreprises ; l'animation et la coordination des actions en direction des commerces locaux et par la politique de l'emploi.

✓ LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La Communauté de communes exerce la compétence tourisme. Elle a confié la mise en œuvre de la stratégie du développement et de la promotion touristique à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). L'OTI exerce donc ses missions dans le cadre des orientations fixées par l'intercommunalité et reçoit une dotation annuelle substantielle pour assurer son fonctionnement, en plus des recettes de taxe de séjour.

✓ L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

Responsable du traitement des eaux pluviales et usées, la Communauté de communes assure l'assainissement (la collecte, le traitement des eaux, le contrôle des installations d'assainissement non collectif, la gestion des unités de traitement des eaux usées) ainsi que la gestion des réseaux d'eau potable de toutes les communes du territoire depuis le 1er janvier 2019.



Intercommunalité

✓ LA GESTION & VALORISATION DE DÉCHETS

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est responsable en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Elle assure la collecte et l'entretien d'un réseau de plus de 200 points d'apport volontaire des déchets recyclables (verre, papier, plastique...) et des ordures ménagères (non recyclables) répartis sur tout le territoire. L'intercommunalité gère aussi trois déchèteries à Saint-Sauveur, à Vinay et à Saint-Quentin sur Isère et offre un service de déchèterie mobile.

✓ LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & L'ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, la collectivité mène une politique active en matière de transition énergétique, de développement des déplacements en mode doux et de l'aménagement.

✓ LA CULTURE

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté favorise le lien social et l'accès à la culture pour tous à travers son réseau de médiathèques, son école intercommunale de musique ou encore le musée du Grand Séchoir à Vinay.

✓ LE SPORT

Au titre de sa compétence sport, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté intervient dans l'apprentissage et la découverte de pratiques sportives auprès des enfants et des adultes. Elle gère des équipements emblématiques tels que le centre aquatique intercommunal de l'Olympide à Chatte, le domaine nordique des Coulmes ou la base d'aviron à La Sône.

✓ LA COHÉSION SOCIALE

La Communauté de communes pilote les actions relatives à la cohésion sociale : contrat local de santé, information et accompagnement aux familles, prévention de la délinquance, autonomie, insertion professionnelle, politique de la ville...

✓ L'HABITAT

L'intercommunalité intervient dans le domaine de l'habitat à travers le Plan Local de l'Habitat (PLH). Il doit répondre aux besoins en hébergement, favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. La Communauté de communes gère aussi les logements temporaires ou d'urgence avec les bailleurs sociaux. Plusieurs permanences de conseil sont en place pour les habitants du territoire : les permanences d'adaptation de son logement, les services de l'architecte conseil du CAUE, le conseil juridique financier et fiscal et les permanences info énergie. Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté aide également aux travaux de rénovation avec les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), des primes concernant les travaux d'isolation, de remplacement de chauffage, d'énergies renouvelables ou encore d'équipements.

✓ L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'intercommunalité met en œuvre des politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Investir dans les équipements, optimiser les modes d'accueil et les structures d'animation du territoire, veiller à leur cohérence géographique, accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes via des structures et des partenariats adaptés, veiller à la professionnalisation des agents, sont autant d'objectifs de cette politique éducative locale, véritable levier de cohésion sociale et de développement territorial.



Intercommunalité

➔ CHEVRIÈRES AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Les commissions de l'intercommunalité sont composées d'un vice-président et des élus du territoire intéressés par le thème de la commission. Elles ont pour fonction d'examiner et faire des propositions sur les projets.

Il existe les dix-sept commissions suivantes avec leurs représentants pour la commune :

- ✓ **Commission tourisme :**
POGNANTE Cyrille et MUNTZ-GAGNOUD Emilie
- ✓ **Commission développement économique :**
REVOL Patrick et MONTEL Emmanuel
- ✓ **Commission gestion et valorisation des déchets :**
CHOLET Géraldine et ROUSSET Franck
- ✓ **Commission enfance jeunesse et réussite éducative :**
COTTE Florence et PAIN Myriam
- ✓ **Commission action sociale et culturelle :**
BONNET Fabien et MUNTZ-GAGNOUD Emilie
- ✓ **Commission Rivières - Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations :**
CHOLET Géraldine
- ✓ **Commission Transition énergétique :**
ROUSSET Franck
- ✓ **Commission Mobilité :**
REVOL Patrick
- ✓ **Commission finances :**
CHOLET Géraldine et ODIER Patrick
- ✓ **Commission ressources humaines :**
CHOLET Géraldine et ODIER Patrick
- ✓ **Commission mutualisation :**
ODIER Patrick et CHOLET Géraldine
- ✓ **Commission aménagement et foncier :**
ROUSSET Franck et REVOL Patrick
- ✓ **Commission sport et loisirs :**
ODIER Patrick et MAURE Mickael
- ✓ **Commission agriculture :**
COLOMB Nicolas et MESTRE Etienne
- ✓ **Commission habitat :**
MESTRE Etienne et COLOMB Nicolas
- ✓ **Eau et assainissement :**
REVOL Patrick et CHANRON Damien
- ✓ **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :**
ROUSSET Franck et CHOLET Géraldine

Les acteurs du Village

BERNARD SARL

Electricité
Entreprise située à Chatte

5 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.45.78.11

EURL DUMOULIN Patrick

Plomberie - Chauffage - Electricité

250 chemin de la croix de porte
38160 CHEVRIERES
06..87.43.17.13
dumoulin.p3@orange.fr

CAFE - RESTAURANT

Chevallier

Sur réservation

100 pl. du souvenir français
38160 CHEVRIERES
04.76.64.12.53

LASSAUX Emmanuel

Photographe

Téléphone (sms uniquement) :
0603664130
elphotography@outlook.fr
<https://elphotography.photodeck.com/>

LES JOLY's AUTOS

vente en ligne de pièces neuves et
d'occasion pour LANCIA FULVIA

25 Allée du bois de Catelle
38160 CHEVRIÈRES
04.76.38.90.73
contact@pieces-fulvia.com
<https://www.pieces-fulvia.com/>

JOYE Karine

Assistante maternelle agréée

580 route de Murinais
38160 CHEVRIERES
04.76.64.13.86

JMR Rénovation

Rénovation - Aménagement
Petite Maçonnerie

745 Chemin du Gollat
38160 CHEVRIERES
06.70.16.29.97
Jean-michel.romanet@orange.fr

GAEC La ferme de Blagneux

Fromages - noix - agriculture Biologique

300 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.72.14.73.28/06.33.09.54.50
earl.blagneux@orange.fr

GAYDOU Rudy - THOMAS Laure

Maraîcher AB -
Paysanne Boulangère

95 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
09.51.89.75.28
Présents sur le petit marché de
Chevrières les mardis de 16h à 19h sous les
tôles

Le Maraîchamp – MONTBARBON FX

Maraîcher

25 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
07 86 02 85 49
lemaraichamps@gmail.com
<http://www.LeMaraichamps.com/>

LOURDEAUX Claire

Assistante maternelle agréée

1135 chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
04.76.64.29.23

PAKEBAT - Reynaud Kévin

Maçonnerie - Pose de fenêtre de toit VELUX

40 allée de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.76.36.49.31
pakebat@orange.fr

TOURNIER Philippe

Métallerie

55 Chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
06.43.49.11.23
tourniermetal@gmail.com

Charcuterie des Côteaux

Feugier Richard – traiteur

30 imp.chalvin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.49.96.74

ROUSSET Lucien

Vente de viande aux particuliers et au
magasin « Le palais fermier » à Chatte

45 Chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.75.79.46.05

MC PIZZA – COIRET Gilbert

Vente de pizzas à Saint Marcellin de-
vant le Colruyt

245 Allée de Bayanne
38160 CHEVRIERES
06 11 78 32 63

CARTIER Martine

Assistante maternelle agréée

255 imp. du chemin de St Appolinard
38160 CHEVRIERES
04.76.64.16.75

THOMASSET Pauline

Assistante maternelle agréée

40 Allée de Blagneux
38160 CHEVRIERES
06.46.28.88.62

Services

➔ LA MISSION LOCALE

A chaque jeune sa solution ! #1jeune1solution #FranceRelance

Le plan « 1 jeune 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Mon avenir, c'est un métier qui me plaît.

Que propose la Mission Locale pour m'accompagner vers l'emploi ?

- Découvrir des métiers et des secteurs d'activité
- Repérer les offres d'emploi qui m'intéressent
- M'aider à présenter ma candidature, rédiger mon CV et préparer mes entretiens d'embauche
- Rencontrer des professionnels de tous les domaines
- Expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs)

Une formation pour y arriver :

En poussant les portes de la Mission Locale, je trouverai :

- Des idées pour mon orientation professionnelle
- Un partenaire pour construire mon projet
- Un conseiller pour m'aider à financer ma formation (Etat, Région, partenaires)

Ma Mission Locale

une seule adresse pour
tous mes projets.



Des solutions pour ma vie quotidienne

La Mission Locale m'accompagne là où j'en ai besoin :

- Logement : conseils et aides pour me loger
- Santé : accompagnement sur divers points relatifs à la Santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale
- Mobilité : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus
- Coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie
- Justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice

M'engager :

Bénévolat, engagement citoyen, service civique

Ma Mission Locale : une seule adresse pour tous mes projets.

N'hésitez plus à prendre rendez-vous au 04 76 38 83 42. Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet : <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Adresse : Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère - Maison de l'Intercommunalité - 9 rue du Colombier à Saint-Marcellin

mail : contact@mlj-smvi.fr

Services

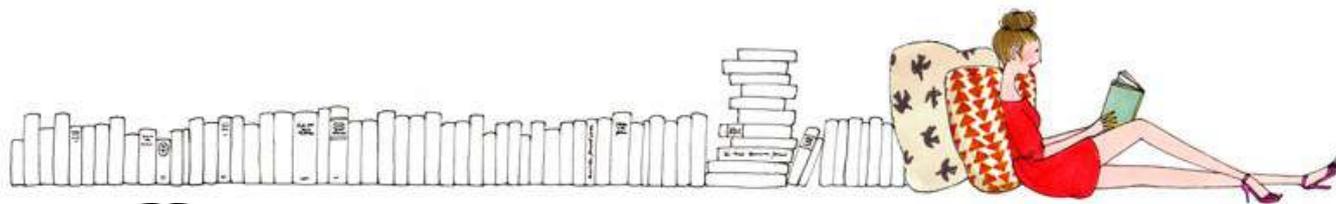
➔ RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES

Pour rappel, il est possible de réserver une salle municipale pour des événements privés ou associatifs. Comment procéder ?

1 - En vous rendant sur le site Internet de la commune, onglet « Vie municipale » et « Location » (<http://www.chevrieres.fr/4873-locations.htm>). Vous trouverez à cet endroit la description des espaces louables ainsi que le matériel disponible. Les tarifs et conditions de location sont également disponibles.

2 - Après avoir vérifié la disponibilité de la salle à la date souhaitée, merci de contacter la secrétaire de Mairie afin qu'elle préserve la salle. Vous téléchargerez le dossier de réservation que vous remplirez et ramènerez à la mairie au plus tôt avec les papiers demandés lors de la location et les chèques de caution et de location.

Vous n'avez pas l'accès à Internet ? Contacter la Mairie au 04.76.64.10.56.



➔ LE LUTRIN

Médiathèque intercommunale
Bessins, Chevrières, Murinais,
Saint-Apollinard



INFORMATIONS IMPORTANTES



A compter du 1^{er} juin changement dans les jours d'ouverture :
La médiathèque sera ouverte le **mardi de 16 heures à 18 heures 30** au lieu du lundi.
L'ouverture du **jeudi reste inchangée** de 16 heures à 18 heures 30



A voir : une nouvelle exposition de peinture – portraits, paysages, fleurs...-
de René BROGLIO .



A regarder : les 100 DVD (adultes et enfants) ont été renouvelés.

Services

➔ NUMEROS UTILES

Mairie 04 76 64 10 56
(Ouverture Public Lu 18h - 19h30, Me 8h - 11h30 et 17h - 19h)
(Permanences téléphoniques tous les matins de 8h00 à 12h00)

Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95
Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20
Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38
Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 18 11
Cantine 04 76 64 37 92
(Lu, Ma, Je, Ve 10h - 14h , sinon laisser un message)
Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie , sinon laisser un message)
Collège Olympe de Gougues à Chatte 04 76 36 04 00
Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96
Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06
Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17
ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Service Eau et Assainissement

Pour demander un raccordement ou signaler des fuites
Aux horaires de bureau 04 76 36 90 57
En dehors de ces horaires 04 76 36 94 01

Déchèterie

Saint Sauveur 156 Rte de la croix de May..... 04 76 38 66 03
(horaires d'ouverture à consulter sur le site
<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>,
onglet cadre de vie / déchèterie)

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54
Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82
Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel téléphonique.

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, composez le 15.

Centre hospitalier de Saint-Marcellin

Centre de consultations non programmées.
Accueil médicalisé de proximité. 04.76.64.90.90
Lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Infirmières

A votre service 7j/7 et 24h/24

SAINT-MARCELLIN

Cabinet de soins infirmiers : 10 rue Lamartinière
04.76.64.05.51

Cabinet de soins infirmiers : Le Veymont, 4
avenue de provence 04.76.64.93.38

Cabinet de soins infirmiers Jean Naudin, Martine
Séjon, Imm L'Olympe, bd Riondel 04.76.64.04.79

Cabinet de soins infirmiers Julien Bossan,
Mohamed Eddikra, 06.87.38.67.10 - 04.56.33.51.63

Cabinet de soins infirmiers Carole Chevallier,
Laëtitia Lyonnet 04.76.64.47.16 - 06.75.20.60.06 -
06.87.54.04.14

CHATTE

Cabinet d'infirmières Isabelle Pèlerin, Valérie
Brançaléone-Dumarché 04.76.64.09.59

Cabinet de soins infirmiers, centre de soins :
04.76.38.26.35

Samu **15**

Pompiers **18**

Gendarmerie **17**

Informations

➔ PAGE FACEBOOK



Afin de vous tenir mieux informés de l'action municipale et des festivités au sein de notre commune, la commune possède une page facebook. Vous y trouverez les actualités, des photos, des vidéos relatant les événements locaux, ainsi que de nombreuses informations pratiques. Nous y transmettons également les séances du Conseil Municipal. Au 27 Mai 2021, notre page compte 375 abonnés. N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à la vie municipale qui est aussi la vôtre.

Une chaîne YouTube a également été créée afin de diffuser le conseil Municipal

en direct au plus grand nombre. (<https://www.youtube.com/channel/UC4r8v14jNWyOuyxIVW4hcbg>)

➔ PRÉPARONS NOTRE PROCHAIN QUOI DE NEUF?

Nous faisons appel à vous tous habitants de Chevrières afin de nous envoyer vos photos, vos dessins ou illustrations de notre beau village. Un choix sera effectué pour la couverture du prochain bulletin municipal qui sortira au mois de Novembre 2021, le nom de son auteur sera mentionné.

Merci de nous envoyer vos propositions à mairie.chevrieres38@orange.fr



Informations

➔ AGENDA

SOUS RÉSERVE SUIVANT LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX EN COURS

02-03 Juillet 2021	Rallye de Saint-Marcellin - Buvette Organisée par les associations scolaires	Au champ de noyers Chanron
10 Juillet 2021	Fête de la musique Organisée par le CLAC	Au Clos des Tilleuls
22 Août 2021	Kermesse Organisée par l'AEP	Au Clos des Tilleuls
29 Août 2021	Randonnée VTT et pédestre Organisée par le CLAC	A Chevrières
15 Septembre 2021	Repas du Club du Golat Organisé par le club du golat	A la Chevrièreise
18-19 Septembre 2021	VOGUE Organisée par le CLAC	Au Cœur du Village
27 Novembre 2021	Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers	A la Chevrièreise

➔ ETAT CIVIL

Naissances

Marius RODON né le 25 Avril 2021
Au foyer de Nicolas RODON et Faustine MONNET

Mariages

Aucun couple ne s'est dit oui pour la vie depuis le dernier
Quoi de neuf?



Décès

EYSSARD Jean-Baptiste
Décédé le 08 Mai 2021 à l'âge de 43 ans

